

Lausanne, le 4 mai 2015

L'Association écoquartier publie un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte d'[éco]quartier

L'Association écoquartier publie son troisième ouvrage *VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier*, un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte d'[éco]quartier. Aboutissement d'une démarche de réflexion participative, cette publication présente comment les différents acteurs concernés par le développement et la vie d'un quartier peuvent se donner ensemble des objectifs qualitatifs ambitieux et, ainsi, contribuer durablement à la qualité de ce quartier.

La publication *VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier* comprend une brochure de 40 pages accompagnée de 3 tableaux thématiques de grand format. La brochure, qui introduit et illustre les enjeux relatifs à une charte et les questions de gouvernance qui s'y rapportent, se veut accessible et attractive pour tout un chacun. Quant aux tableaux, ils présentent thématiquement les possibilités d'action des différentes parties prenantes et sont davantage destinés aux personnes souhaitant approfondir le sujet.

La charte, un complément essentiel aux planifications

Selon Valéry Beaud, co-président de l'Association écoquartier, « *les planifications réglementaires standards ne sont pas suffisantes pour aboutir à un écoquartier digne de ce nom ; il faut les compléter par d'autres approches, notamment par une charte de quartier* ». Reposant sur l'adhésion volontaire des acteurs concernés, la charte permet d'aller au-delà des conditions-cadres usuelles. Elle énonce des principes, objectifs ou mesures exemplaires en matière de durabilité et établit une éthique de coopération entre les parties prenantes. « *La charte est l'occasion de préciser les aspects du vivre ensemble et de la gestion durable des ressources qui ne sont pas intégrés dans d'autres documents* » souligne Valéry Beaud. Pour mettre ces enjeux en perspective, la publication de l'Association écoquartier s'intéresse aux principes sur lesquels une charte de quartier peut se fonder, ainsi qu'aux contenus qu'elle peut intégrer en matière socioéconomique et environnementale.

Impliquer tous les acteurs : collectivités, propriétaires, promoteurs, habitants, etc.

La publication présente par ailleurs ce que les différents acteurs – collectivités, propriétaires, promoteurs, habitants, etc. – peuvent s'engager à faire. Pour une participante à la réflexion de l'Association écoquartier, « *l'originalité du travail est qu'il identifie huit catégories d'acteurs, qu'il montre concrètement la marge de manœuvre spécifique à chacun d'eux, et qu'il illustre la problématique générale par quelques exemples existants particulièrement parlants* ». Cette perspective concrète fait ainsi ressortir plusieurs points essentiels : une charte doit être élaborée de manière participative et engager l'ensemble des acteurs concernés ; elle doit aussi pouvoir être précisée et actualisée de manière évolutive, au fur et à mesure de l'implication des différents groupes d'acteurs dans le quartier.

Une gouvernance pour prendre en charge ensemble le développement et la vie du quartier

« Pour mener à bien une telle démarche, complexe dans ses exigences, et intégrant tous les acteurs, il faut inventer une nouvelle gouvernance » note Anne DuPasquier dans la préface de la publication. Par sa remarque, la cheffe suppléante de la section développement durable de l'Office fédéral du développement territorial situe bien l'élément auquel doit s'amarrer une charte. Les participants à la réflexion de l'Association écoquartier l'ont bien compris : pour donner vie à une charte et en assurer le suivi, il est essentiel de disposer de processus et instances de gouvernance, telles une permanence de quartier et une structure de type « forum » fonctionnant sur le mode d'une assemblée citoyenne. Un système de gouvernance est en effet indispensable pour garantir l'échange entre les acteurs et pour les accompagner de sorte qu'ils puissent, sur la base de la charte, contribuer de manière cohérente au bien-vivre social et à la durabilité du quartier. Selon Anne DuPasquier, « le défi est maintenant de passer des expériences pilotes à une généralisation à large échelle. Les quartiers conçus et développés aujourd'hui en se basant sur les principes du développement durable feront la ville de demain ».

Le 8 mai, l'Association écoquartier présente sa publication au public

- Titre :** VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier
Date et heure : Vendredi 8 mai 2015 à 13h30.
Lieu : La Fabrique, quartier du Vallon à Lausanne,
dans le cadre des Journées des alternatives urbaines
<http://alternativesurbaines.ch>
- Acquisition de la publication :** Proposée à prix libre (prix coûtant = Fr 8.-), la publication sera disponible dans le cadre des Journées des alternatives urbaines. Elle peut également être commandée par courriel à bureau@ecoquartier.ch ou via www.ecoquartier.ch.

Contacts :

Valéry Beaud, co-président de l'Association écoquartier, 079 513 94 72, valery@ecoquartier.ch
Philippe Solms, coordinateur de l'Association écoquartier, 078 793 97 31, bureau@ecoquartier.ch



VIVONS ENSEMBLE ! De la charte à la gouvernance de quartier

L'AE présente sa nouvelle publication :

Dans le cadre des JAU 2015, le vendredi 8 mai 2015 à 13h30.
Lieu : La Fabrique, quartier du Vallon à Lausanne,



Communiqué de presse de l'Association écoquartier

L'Association écoquartier

L'Association écoquartier s'est constituée le 12 janvier 2007 dans le but de promouvoir les écoquartiers dans le canton de Vaud. Elle favorise le développement de connaissances autour du concept d'écoquartier ou quartier durable, afin de créer une véritable émulation citoyenne et de favoriser l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers.

Parmi ses activités, l'Association écoquartier organise des conférences-débats et des visites d'écoquartiers, propose des lieux de rencontre et d'échange pour les personnes intéressées par un projet d'habitat coopératif ou d'économie sociale et solidaire, et met sur pied et anime des groupes de travail, lieux de réflexion pour élaborer des recommandations et renforcer l'expertise citoyenne.

En 2009, une première publication, *métamorphOSONS! - Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier*, avait proposé 140 recommandations pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne. Ces recommandations avaient été intégrées au cahier des charges du concours de projet d'urbanisme.

En 2012, un deuxième ouvrage intitulé *CONSTRUISONS ENSEMBLE! Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier* s'est intéressé aux processus à mettre en œuvre lors de l'attribution de terrains à des investisseurs et a formulé des propositions de critères pour sélectionner les projets immobiliers auxquels attribuer des terrains.

Ces publications, toujours disponibles, constituent des outils concrets utiles pour tout projet d'écoquartier ou de réaménagement de quartier existant.